# IE MAS DE TENCE

#### DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

# COMMUNE DE LE-MAS-DE-TENCE (43190)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2024

<u>PRESENTS</u>: BROUSSARD Olivier - GUERIN Alain - NURY Marcel - ABRIAL Evelyne - CROUZET Éric - PRIEUR DREVON Marie-Hélène - MOUNIER Marie-Laure — PACALON Didier

ABSENTS EXCUSÉS: ROCHETTE Romuald (pouvoir) - VEY Christophe (pouvoir)

Mme Evelyne ABRIAL a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2023 et prend les délibérations cidessous :

DCM 2024/01: MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT LIGNON

DCM 2024/02: DESIGNATION REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS

DCM 2024/03 : FIXATION TARIF SALLE LE BELVEDERE POUR LE REVEILLON DU JOUR DE L'AN

DCM 2024/04 : AMORTISSEMENT SUBVENTION DE L'ETUDE DE DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR

**ASSAINISSEMENT** 

#### DCM 2024/01 : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT LIGNON

Par délibération en date du 30 novembre 2023, la Communauté de Communes du Haut Lignon (CCHL) a modifié ses statuts afin de prendre en compte des évolutions nécessaires, ainsi que les modifications évoquées lors des rencontres avec les services de la Préfecture et sous-Préfecture. Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Haut Lignon.

#### DCM 2024/02 : DESIGNATION REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS

Le Conseil municipal délibère et désigne le référent déontologue du CDG69 pour exercer les fonctions de référent pour les élus. Il autorise M. le Maire à signer la convention jointe en annexe avec le CDG43 pour pouvoir bénéficier de cette mission.

#### DCM 2024/03 : FIXATION TARIF SALLE LE BELVEDERE POUR LE REVEILLON DU JOUR DE L'AN

Les conseillers, après avoir délibéré, à l'unanimité décident de fixer un tarif unique pour la location de la salle des fêtes du Belvédère pour le réveillon du jour de l'an. La salle ne pourra pas être proposée en demi-salle. Forfait pour la salle entière louée du 30 décembre à 18h au 02 janvier à 9h : 600 €.

### DCM 2024/04 : AMORTISSEMENT SUBVENTION DE L'ETUDE DE DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'amortir les subventions versées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et par le Département de la Haute-Loire pour l'étude de diagnostic et schéma directeur assainissement sur une durée de 5 ans.

## DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE



# COMMUNE DE LE-MAS-DE-TENCE (43190)

# **QUESTIONS DIVERSES**

- Le projet des budgets prévisionnels 2024 principal et assainissement a été présenté aux conseillers municipaux.
- Les tarifs du gîte de l'école seront réévalués lors d'un prochain conseil municipal, en fonction de la réalisation des travaux de la salle de bains. La révision portera également sur l'harmonisation des saisons (haute et basse) à définir en lien avec celles du gîte Le Belvédère.
- Les conseillers sont informés qu'une décision budgétaire du maire a été prise le 20 décembre 2023 portant virement de crédit sur le budget principal de 0.01 € en section investissement du chapitre 2112- à 1641.
- Une réunion publique de concertation aura lieu le lundi 18 mars à 17h30 à la salle sous la mairie, durant laquelle le projet de revitalisation du centre-bourg sera présenté par le cabinet d'étude Fabriques.
- Le retrait des barrières à neige se fera le 26 mars.
- Le vidéoprojecteur de la Salle du Belvédère ayant été détérioré sera rapidement remplacé et pris en charge par l'assurance.
- L'exposition photographique « Regards de femme » par Françoise Fournier, organisée par la CCHL, sera installée en extérieur cet été sous l'esplanade de l'église. Elle sera présentée par l'auteur le mardi 9 juillet à 18h.
- Le spectacle de Noël, organisé par la CCHL, aura lieu à la salle du Belvédère le samedi 21 décembre 2025.